

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GÉNÉRAL SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.

Un an... 18f. » 24f. «

Six mois... 10 » 13 »

Trois mois... 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le gouvernement a reçu le rapport suivant de M. le vice-amiral commandant en chef l'escadre de la Méditerranée :

Baltchick, *Ville-de-Paris*, 25 mai 1854.

Monsieur le Ministre,

Dans mes précédentes lettres, j'avais eu l'honneur d'informer Votre Excellence que le bruit courait que les Russes avaient continué l'évacuation de leurs forts et établissements de la Circassie et de la Géorgie, même ceux de Soukoum-Kalé et Redoute-Kalé, qui sont cependant les ports de ravitaillement de leur armée d'Asie, et si précieux pour cette dernière. Ces bruits m'ont été confirmés officiellement par l'arrivée de la frégate française le *Mogador*, qui faisait partie de la division anglaise que l'amiral Dundas et moi avions expédiée sur la côte de Circassie. Ci-joint le rapport du commandant du *Charlemagne*, qui me donne les détails relatifs aux opérations que cette division navale vient d'accomplir. En y jetant les yeux, Votre Excellence verra qu'Anapa et Sujack-Bay ont été les seuls points conservés par les Russes; leurs garnisons y ont même été augmentées et présentent actuellement un effectif de 20,000 hommes: cette concentration de forces, non loin du détroit de Kertch, indique que l'ennemi veut défendre les abords de la presqu'île de Taman, qui commande ce détroit. Redoute-Kalé n'était pas encore complètement évacué, lorsque la division navale anglo-française a paru devant ses rives; mais il a suffi d'une démonstration de nos vaisseaux et d'un bataillon de troupes turques, fourni par Selim-Pacha, pour que la place nous restât et fût occupée par ce bataillon, qui y a pris garnison.

Quelque satisfaisants que fussent ces résultats, l'amiral Dundas et moi étions informés qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour expédier un renfort de troupes turques et de bâtiments à vapeur destinés à prendre possession de Soukoum, où les Géorgiens et les Circassiens commençaient à se disputer le pouvoir, et appelaient eux-mêmes des forces militaires turques, pour s'emparer des lieux où flotte déjà le pavillon ottoman. Nous avons eu, hier, à ce sujet, une conférence avec le vice-amiral Achmed-Pacha, et il a été résolu que, vu l'urgence, le vaisseau à vapeur le *Sans-Pareil* et deux bâtiments à vapeur turcs partiraient immédiate-

ment pour porter à Soukoum-Kalé des troupes, du matériel, des fusils, de la poudre, etc., en un mot, tout ce qu'Ahmed-Pacha lui-même jugerait convenable de diriger sur cette côte. — Votre Excellence voit donc que les affaires ont pris une bonne tournure sur les côtes de Géorgie et de Circassie, où le pavillon ottoman ne tardera pas à flotter en maître partout où il flottait autrefois. C'est le point de Bardan que nous avons choisi pour nous aboucher d'une manière régulière avec Schamyl et ses délégués.

Je suis, etc.

Signé HAMELIN.

Rapport du commandant de Chabannes.

Devant Redout-Kalé. — *Charlemagne*, 20 mai 1854.

Amiral,

Je vous ai déjà rendu compte de ce que nous avons fait, depuis le 9 de ce mois. — Les tribus de la côte de Circassie, que nous venons de parcourir, obéissent à des chefs particuliers qui ne s'entendent pas tous bien entr'eux. Ils ont absolument besoin d'un chef qui prenne le commandement supérieur et qui ait une autorité suprême sur tous. Le *naïb*, ou lieutenant de Schamyl (Mohammed-Emin-Bey), réunit ces conditions et tous les chefs que nous avons vus paraissent disposés à lui obéir; il était essentiel de nous aboucher avec lui.

Dès le 10 au soir, un courrier lui avait été expédié. Nous avions espéré le voir à Guélandjick, mais, l'amiral Lyons ayant appris qu'il ne pouvait arriver avant une dizaine de jours, malgré les assurances qui lui avaient été données qu'il y serait le 14 au plus tard (ce qui nous avait fait rester quatre jours au mouillage), nous nous décidâmes à ne pas différer plus longtemps notre départ, et, le 14 au soir, nous avons appareillé de Guélandjick.

Le lendemain, à midi, nous étions mouillés devant Bardan. Il n'existe à cet endroit aucun fort ni moyen de défense autre que les montagnes boisées qui descendent jusqu'à la mer. Les Russes, néanmoins, n'ont jamais pu s'y établir, et les Circassiens s'y sont constamment maintenus dans les nombreux villages qui avoisinent le rivage; et c'est par Bardan que les Circassiens ont pu, jusqu'à présent, recevoir les munitions qui leur ont été apportées de Trébizonde par des bateaux turcs qui parvenaient à tromper la vigilance des croiseurs russes. C'est là qu'Ahmet-Pacha a pu aborder au moins de novembre dernier, avec une division turque. On mouille

en pleine côte par dix brasses; la tenue est bonne, mais, dès que les vents d'ouest viennent à souffler, il faut prendre le large.

Le chef circassien Ismail-Bey, qui était venu de Constantinople sur le *Terrible*, est de Bardan. L'amiral Lyons l'y laissa avec le capitaine Brook, le lieutenant du génie Tauton, le docteur Sarelle et une escorte de cinq sapeurs-mineurs, pour aller trouver le naïb et concerter avec lui les moyens d'attaque contre Saudjak et Anapa. D'après les instructions données au capitaine Brook par l'amiral Lyons, qui a bien voulu me les communiquer, cette démarche auprès du chef circassien a eu lieu au nom de l'Angleterre et de la France. Le résultat n'en pourra être connu qu'au retour du capitaine Brook à Bardan, et il sera nécessaire qu'un bâtiment à vapeur s'y trouve à la fin du mois.

Dans les réunions diverses que nous avons eues avec les chefs circassiens, ils ont déclaré n'attendre qu'un ordre de nous pour se réunir et marcher contre les Russes. Nous leur avons constamment tenu le langage suivant: « Tenez-vous toujours prêts à vous lever en masse et attendez, pour agir, les ordres de Schamyl ou d'Emin-bey. Quant à nous, nous agirons du côté de la mer lorsque le moment sera venu, pour vous aider à chasser les Russes de tous les points qu'ils occupent encore sur le territoire circassien. »

Pour leur donner un témoignage de notre sympathie pour eux, l'amiral Lyons a pensé qu'il convenait de leur faire des cadeaux de cartouches; et, comme on en avait trouvé sur la prise faite par le *Highflyer*, c'était un bon moyen de les utiliser: il y en a eu en tout 18,000 de données, 9,000 par les Anglais et 9,000 par nous, à valoir sur la valeur de la prise, plus 1,000 du *Charlemagne*.

Le 16, à trois heures du matin, nous avons appareillé de Bardan pour suivre la côte de près jusqu'à Soukoum-Kalé; nous avons passé devant les forts de Sotcha, Saint-Douka, Pitzounda, Bambari, tous abandonnés par les Russes, et en partie détruits; plusieurs ont encore des canons. A 7 heures, nous étions mouillés dans la baie de Soukoum-Kalé, à un demi-mille de la ville. Nous avons trouvé cet établissement dans un parfait état de conservation, et il est beaucoup plus considérable que nous ne l'avions supposé. De belles maisons en pierres bordent la plage et la grande rue qui mène à la colline, où sont placés les casernes et l'hôpital. Il y a de grands

FEUILLETON

SCÈNES ET MŒURS DE L'ESCLAVAGE.

(Suite et fin.)

IV.

Outre la nourriture, le logement, l'habillement, les soins qu'il accordait aux esclaves, le propriétaire leur concédait à chacun un coin de terre dont les produits leur appartenaient, exclusivement et leur donnait, pour le cultiver, un jour par semaine (en plus du dimanche). Dans ces jardins, ainsi s'appelaient ces terres des esclaves, ils récoltaient des racines, des légumes, des fruits qu'ils vendaient au marché le dimanche. Autour de sa case, le nègre avait encore un espace clos, où il élevait des animaux domestiques, seconde source assez abondante de produits.

Les esclaves de M. V., parfaitement éduqués, comme je l'ai dit, sur les privations de la maison du maître, ne manquaient jamais de saisir un prétexte pour envoyer à leurs jeunes maîtresses tantôt un beau panier de fruits, ou bien les plus grasses volailles de leur basse cour. C'étaient là les préludes touchants d'une reconnaissance et d'un dévouement qui bientôt devaient se manifester d'une manière éclatante.

Le Ciel avait béni jusque-là les efforts de M. V. à accomplir noblement sa difficile tâche. Les récoltes avaient

été abondantes et lucratives, en sorte que rien n'avait empêché le digne planteur de satisfaire à ses engagements. Mais vint une année de sécheresse affreuse comme on n'en avait pas vu, de mémoire d'homme, dans la colonie. Les cannes à sucre furent brûlées par le soleil, comme si un incendie avait dévasté la terre. D'un seul coup, les fruits de tant de travail, d'économie, de privations étaient perdus. C'était un véritable naufrage en vue du port. Il fallut se résigner, recommander son âme à Dieu et se laisser engoutir dans les flots.

M. V. en appela aux preuves qu'il avait données de sa haute probité. Son noble cœur et sa délicatesse en affaires étaient assez connus pour qu'il trouvât grâce devant ses créanciers, et il obtint de tous le répit et l'indulgence que la déplorable situation de la colonie faisait un devoir de lui imposer chrétiennement.

Un seul des créanciers de V. se montra impitoyable et, disons-le, injuste envers l'honnête habitant. Ni prières, ni promesses, rien ne put le toucher. Il s'arma de toutes les armes que la justice donne au créancier contre son débiteur, et se présenta sur l'habitation de V., pour opérer la saisie à laquelle la loi l'autorisait.

On peut comprendre mieux que je ne le dirais ce qu'il y eut de larmes répandues dans cet intérieur, la veille du jour où l'exécution devait avoir lieu. Mais ces scènes de douleur et de deuil se passèrent en secret. Du moins V. essayait-il de les mettre à l'abri des regards et des

oreilles curieuses. Car il pensait que, comme un chef d'armée, il ne devait point, au moment du danger, laisser voir à ses inférieurs et à ses serviteurs le désordre et le trouble de son âme.

Lorsque, le soir, l'atelier de l'habitation où il demeurait se réunissait devant la maison pour faire en commun la prière que disait alternativement l'une des filles de M. V., il n'échappa à personne que les nègres étaient plus fervents que d'ordinaire; et même quelques-uns d'entr'eux essayèrent des larmes qui leur montèrent aux yeux au moment où, selon l'usage, les esclaves demandèrent à Dieu de protéger leur maître et leurs maîtresses, et de répandre sur eux ses bénédictions et ses bienfaits.

Chaque nègre vint ensuite saluer V. et ses filles, en leur disant :

— Bonne nuit, maître; bonne nuit, maîtresses.

Quand l'atelier fut parti, V. rentra dans la maison, et, pressant avec effusion ses enfants sur son cœur :

— Dieu aura peut-être pitié de nous d'ici à demain, murmura-t-il. En tous cas, que sa volonté soit faite !

V.

Depuis environ deux heures, la maison était close. Le plus grand silence régnait à l'intérieur comme à l'extérieur. On entendait seulement au loin le mugissement plaintif de quelque bœuf, et le bêlement plus plaintif en-

édifices, l'école régimentaire, la douane, puis de fort jolies maisons ayant sur le devant des jardins garnis de rosiers en fleur; enfin, plus de deux cents petites maisons en bois dans les faubourgs. Tout cela présentait un aspect extérieur de richesse et de confort sans la moindre dégradation; quant à l'intérieur des maisons, il avait été saccagé par les Abases, qui étaient accourus de leurs montagnes après le départ des Russes.

C'est le 19 avril que le corps d'armée russe, fort de 3 à 4,000 hommes, a évacué Soukoum-Kalé, pour se diriger sur Kutayeh; les femmes et les malades avaient probablement été embarqués sur des bâtiments grecs pour Kertch. Les canons ont été laissés dans le fort et dans la batterie en terre. Ils sont au nombre de 30; ils ne sont pas tous encloués, et ceux qui le sont, le sont très-imparfaitement; les affûts ont été brûlés, et les poudres, nous a-t-on dit, jetées à la mer; tout le reste des munitions est resté intact. Il y a plusieurs milliers de boulets, d'obus et de paquets de mitraille, de très-grands approvisionnements de farine (quelques centaines de tonneaux) et 7 à 800 tonneaux de charbon anthracite. Pour abandonner un point de cette importance, en y laissant des approvisionnements aussi considérables, il faut que les Russes aient eu des motifs bien puissants ou qu'ils aient mis une bien grande précipitation. Il paraît qu'ils avaient l'intention de brûler Soukoum-Kalé comme ils avaient brûlé tous les autres forts qu'ils ont abandonnés; mais à la sollicitation du prince héréditaire d'Abasie, Michel Cherfildehidzi, ils n'ont rien détruit, sous la condition que leur retraite sur Kutayeh ne serait pas inquiétée par les Abases. La remise de la ville a donc été faite au prince Michel, ou plutôt à son représentant Hassan-Bey; mais Mohamed-Emin-Bey avait expédié 2,000 Circassiens, sous le commandement d'Ibrahim-Bey, pour prendre possession de Soukoum-Kalé; ils sont arrivés peu après le départ des Russes et ont pris possession de la forteresse.

A notre arrivée, cet Ibrahim-Bey était parti depuis peu de jours dans un bateau pour Tchourouk-sou, afin de se concerter avec Sélim-Pacha sur les moyens de conserver au Sultan la possession de Soukoum-Kalé. 1,500 Circassiens, sur les 2,000, étaient retournés à leurs montagnes, et les 500 autres étaient dans la forteresse, sous le commandement de Reschid-Bey.

Pressés de continuer notre route, nous avons quitté Soukoum-Kalé le 17, à trois heures du matin, et à midi nous passions devant Redoute-Kalé. A la première inspection, nous avons pu voir, contrairement à ce qu'on avait dit, que ce point n'était pas abandonné. La division s'en est rapprochée immédiatement pour le reconnaître jusqu'à un mille et quart par 7 brasses d'eau. Le *Sampson* a reçu l'ordre de courir à terre en sondant. D'après les sondes signalées par le *Sampson*, qui a été jusqu'à cinq encablures par 22 pieds, tous les bâtiments pourraient canonner les batteries placées à l'entrée de la rivière, les vaisseaux par 8 et 9 encablures, les vapeurs à une distance plus petite. La destruction de la Redoute-Kalé n'était pas un instant douteuse. Je me rendis à bord de l'*Agamemnon* pour arrêter immédiatement avec l'amiral un plan de conduite. Détruire un point à portée de nos canons, appartenant aux Russes, était chose simple et sur laquelle

il n'y avait pas plus de doute dans l'esprit de l'amiral que dans le mien; mais comme le but que nous nous proposons est de servir de tous nos moyens la cause des Turcs, et que d'une part, si nous pouvions détruire la place, de l'autre, nous ne pouvions l'occuper par nos propres moyens, nous avons arrêté qu'il fallait en toute hâte nous rendre à Tchourouk-Sou, auprès de Sélim-Pacha, pour lui demander des troupes. En effet, la position de Redoute-Kalé devant avoir pour l'armée turque une grande importance, il valait mieux au lieu de la détruire, combiner notre action avec Sélim-Pacha, la prendre et la lui laisser. Ceci résolu, nous continuâmes notre route à toute vitesse vers le sud, et le soir, à 6 heures et demie, nous mouillâmes devant Tchourouk-Sou; 800 hommes furent aussitôt réunis sur la plage et embarqués à bord de nos bâtiments. A dix heures la division faisait route vers le nord; les troupes étaient sur les bâtiments à vapeur; le *Mogador*, à lui seul, en avait 375. On put voir, en approchant de la Redoute-Kalé, que rien, depuis la veille, n'avait été changé. On voyait toujours du monde dans les batteries et devant le corps-de-garde placé à l'entrée de la rivière. On avait aperçu un escadron mengrelin ou cosaque, se dirigeant dans le bois vers Redoute Kalé; on supposait de la résistance; les dispositions suivantes avaient été arrêtées entre l'amiral Lyons et moi :

Stopper à 2 milles sud de la batterie, débarquer nos canots, les envoyer aux bateaux à vapeur pour prendre les troupes. En ce qui nous concernait, j'avais pris pour le débarquement des troupes, de minutieuses précautions pour que tout fût fait avec ordre et célérité; les troupes embarquaient dans les canots par compagnies et fractions de compagnies. Le nombre d'hommes à mettre dans chaque canot déterminé d'avance, le poste de chaque embarcation connu, les canots étaient armés en guerre; ils devaient tous se réunir derrière le *Sampson*, chargé spécialement de protéger le débarquement qui devait avoir lieu à peu près au point où on avait stoppé. Les vaisseaux, mouillés le plus près possible de terre, de manière à prendre les batteries en écharpe, devaient jeter des obus dans le bois pour en déloger les troupes qui auraient pu y être placées pour s'opposer au débarquement; une fois les troupes assez avancées pour empêcher les vaisseaux de continuer leur feu, les embarcations devaient côtoyer la plage, prêtes à appuyer de leur artillerie l'infanterie turque.

Ces dispositions, exécutées de point en point ont probablement empêché toute résistance de la part de l'ennemi. Un parlementaire s'était déjà rendu à Redoute-Kalé, porteur d'un ordre de se rendre (dont je vous envoie la copie), écrit de concert entre l'amiral Lyons et moi. L'aide de camp de l'amiral Lyons fut reçu par quelques officiers, dont un prince, tous parlant parfaitement français; on le pria d'attendre un moment l'arrivée du commandant en chef que l'on avait fait prévenir; au bout de dix minutes prolongées de cinq, personne ne venant, le parlementaire se retira. Le feu commença aussitôt; les batteries ne répondirent pas. Les troupes, mises à terre, s'élançant dans le fort, où elles ne trouvent personne. A environ 500 mètres de l'entrée, un pont de bateaux réunit les deux rives; c'est par là que disparaissaient les derniers

Russes et quelques cavaliers mengreliens, qui échangent quelques coups de fusil avec les tirailleurs turcs: ils coupent ce pont après l'avoir passé, et empêchent ainsi toute poursuite. Dans la plaine, on voyait une petite colonne d'environ 7 à 800 hommes, cavalerie et infanterie, qui se retirait. En partant, ils ont incendié le village assez considérable qui était sur la rive droite. Ils ont ainsi perdu des magasins remplis d'approvisionnements. Les Russes devaient se croire d'autant plus à l'abri d'un coup de main, que la route de Tchourouk-Sou à Poti n'existant pas, il fallait, pour arriver à eux, rencontrer le corps d'armée qu'ils ont en avant d'Ozerghithi. La marine seule pouvait leur faire subir cette défaite. Les Turcs devant occuper Redoute-Kalé, y établissent des retranchements. L'amiral Lyons et moi avons été, ce matin, à terre, pour tout examiner. Nous donnons des hommes et des outils pour hâter ce travail de fortification qui doit les mettre en état de résister, même à des forces supérieures. Nous ne partons que demain au soir. L'amiral Lyons regarde comme nécessaire de laisser un bateau à vapeur qui, en cas d'attaque, donnera à la fois aux Turcs une force réelle et un appui moral; je crois que cette détermination de l'amiral est non-seulement sage, mais même indispensable; c'est le *Sampson* qui restera. Il ira plus tard à Bardan chercher le capitaine Brook.

Ozerthi, où est en ce moment le gros de l'armée turque, est tombé, il y a environ un mois, entre les mains de Sélim-Pacha. Il l'a enlevé presque sans coup férir; il a trouvé des magasins remplis d'approvisionnements. La faible résistance opposée par les Russes ne peut s'expliquer que par la crainte qu'ils auraient eue de s'engager contre des forces supérieures.

Je suis avec respect, etc.,

Le commandant du *Charlemagne*,

Signé: DE CHABANNES.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée*:

« M. le maréchal de Saint-Arnaud est revenu, le 26 mai, à Gallipoli, de l'excursion qu'il avait faite à Varna et à Schoumla, avec le térasquier et lord Raglan. Dans cette tournée, il a pu voir en détail une grande partie de l'armée turque, et apprécier sa valeur morale et son instruction militaire. Dans les manœuvres qui ont eu lieu et qui étaient dirigées par Omer-Pacha, tous les mouvements ont été exécutés avec une précision très-remarquable par les diverses armes. Les bataillons d'infanterie, formés et exercés par un officier français, M. le colonel Caillard, ont tout l'aplomb de vieux soldats, et leur instruction lui fait le plus grand honneur. L'artillerie, parfaitement montée et attelée, est digne de rivaliser avec la nôtre, par la justesse de son tir. Les chevaux de la cavalerie, malgré la petitesse de leur taille, sont vigoureux et en très-bon état. Aussi, l'armée réunie sous le commandement d'Omer-Pacha présente-t-elle l'ensemble le plus satisfaisant, et M. le maréchal de Saint-Arnaud l'en a hautement félicité, ainsi que tous les chefs placés sous ses ordres.

« A Gallipoli, dès son retour, M. le maréchal a visité les travaux exécutés par nos troupes, depuis leur débarquement, et les nombreux établissements qu'elles ont créés. Il a témoigné, à plusieurs repri-

core des moutons qui semblaient prendre part au deuil de la famille; ou bien le pas lent et lourd des nègres vieillards qui faisaient leur ronde nocturne.

Une jeune négresse, nommée Rosillette, qui depuis un moment épiait, l'oreille collée à une fenêtre du rez-de-chaussée, quelque signal convenu, ouvrit tout-à-coup un pan de la croisée, sur le rebord de laquelle s'appuya un nègre d'une quarantaine d'années.

— Est-ce fait, *papa* Jean? demanda vivement la jeune négresse.

— Oui, répondit le nègre; j'ai tout ce qu'il faut.

— Entrez alors, *papa* Jean, murmura-t-elle en dissimulant avec peine sa joie.

Papa Jean (les jeunes nègres donnent cette épithète de *papa* à tout nègre ou mulâtre qui exerce de l'autorité ou une certaine influence sur eux), *papa* Jean, dis-je, enfourcha la croisée, introduisit à sa suite un assez volumineux paquet qu'il avait déposé d'abord en dehors; puis il s'appuya contre un meuble et attendit.

Pendant ce temps, la jeune négresse s'était glissée furtivement et sans bruit jusqu'à la chambre de l'ainée des filles de M. V.

Apercevant à travers les fentes de la porte un filet de lumière, Rosillette ne prit pas la peine de frapper et entra. Elle trouva sa maîtresse à genoux devant son lit, la tête plongée dans ses deux mains, et priant avec une telle ferveur que l'arrivée de la négresse ne la troubla

même pas. Rosillette s'avança vers la jeune fille, et lui tirant le bas de sa robe pour la réveiller de sa prière :

— Mamzelle Eglé, lui dit-elle, venez vite; le *commandeur* (1) est en bas qui demande à parler tout de suite à mamzelle...

A ce mot de *commandeur*, Eglé commença par pâlir.

— Oh! mon Dieu! s'écria-t-elle, est-il arrivé encore quelque malheur. Il faut prévenir mon père!...

— Non pas, riposta Rosillette; c'est à mamzelle toute seule que *papa* Jean veut parler. Venez vite.

— Que peut-il me vouloir?

Eglé se rendit, en tremblant, dans la *galerie* où se trouvait le *commandeur*. Elle était pâle de crainte, d'émotion, de fatigue.

— Qu'y a-t-il, Jean, s'écria-t-elle. — Et avant que le *commandeur*, plus ému que sa maîtresse, eût pu trouver la force de prononcer un mot, Eglé reprit: Quelque empoisonnement, n'est-ce pas? Des mulets, des bœufs morts? Il ne manquait plus que cela, mon Dieu! Peut-être des nègres marrons? N'en est-il pas disparu déjà un dans la journée d'aujourd'hui? Ah! un malheur ne vient jamais sans qu'un autre malheur le suive...

Papa Jean profita de ce qu'Eglé, étouffée par ses sanglots, ne pouvait plus parler pour prendre la parole :

— *Petite mamzelle*, dit-il, c'est vrai que souvent un

(1) Le *commandeur* est le chef de l'atelier. C'est lui qui a la police sur tous les autres nègres.

malheur suit un malheur; mais quelquefois aussi un malheur est suivi d'un bonheur.

Eglé dressa la tête et écouta.

— Oui, mamzelle, continua le *commandeur*, c'est comme cela, quand un bon maître a de bons esclaves.

— Que veux-tu dire, Jean? demanda Eglé.

— Demain, mamzelle, on doit venir saisir sur l'habitation, n'est-ce pas? Les ateliers des deux habitations savent cela, et ils ne veulent pas qu'on fasse ni peine ni mal à *Monsieur*. Vous savez, Jambon et parti depuis ce matin; vous l'avez cru *marron*? I était allé au bourg, pour s'informer combien il fallait d'argent à *Monsieur* pour payer. Il est revenu ce soir, il nous a dit la somme, c'est-à-dire cent *doublons* (8,640 fr.), et cette somme, mamzelle, je vous l'apporte au nom des ateliers de notre maître: la voilà, en *doublons* d'Espagne, dans ce sac.

Eglé poussa un cri qui fit ouvrir aussitôt toutes les portes de l'intérieur de la maison, et de tous côtés on vit accourir des visages inquiets. Jean voulait profiter de ce tumulte pour s'échapper, mais les deux mains d'Eglé s'étaient cramponnées aux poignets du nègre, et elles le retenaient avec une force contre laquelle il n'osa pas lutter de peur de briser ces beaux doigts blancs, qui lui enfonçaient leurs ongles aigus dans les chairs.

— Qu'y a-t-il donc! s'était écrié M. V., en accourant vers sa fille.

ses, sa satisfaction des résultats obtenus en si peu de temps et a accordé à tous, officiers et soldats, la juste part d'éloges qui leur revenait.

» Le 27 mai, M. le maréchal a passé la revue des troupes. Le séraskier et plusieurs hauts dignitaires turcs étaient venus assister à cette solennité militaire. Les trois divisions, qui se trouvaient presque en totalité rassemblées aux environs de Gallipoli, ont été présentées à M. le maréchal par MM. les généraux Canrobert, commandant la 1^{re} division; Bosquet, commandant la 2^e division, et S. A. I. le prince Napoléon, commandant la 3^e division. Les troupes, parties de leurs camps respectifs à quatre heures et demie du matin, étaient massées par bataillons, leur droite appuyée à Gallipoli et leur gauche à Boulaïr, toutes faisant face aux Dardanelles. A huit heures et demie, une salve d'artillerie annonça l'arrivée de M. le commandant en chef de l'armée d'Orient; il était suivi d'un brillant et nombreux état-major, composé d'officiers français, anglais et turcs; un détachement de spahis, envoyés des trois provinces de l'Algérie, formait son escorte.

» La tenue des troupes était admirable et offrait l'aspect le plus imposant.

» M. le maréchal s'arrêta devant les tirailleurs algériens, pour contempler l'attitude militaire et la belle tenue de ces braves soldats, qu'il n'avait pas revus, depuis sa brillante expédition dans la petite Kabylie, en 1851. Cette campagne est inscrite désormais en lettres d'or dans les annales militaires du nouveau régiment indigène formé, depuis peu, avec les volontaires des trois bataillons existants.

» Avant de passer outre, M. le maréchal de Saint-Arnaud a remis à M. le colonel de Wimpfen le drapeau que l'Empereur a confié à la garde du régiment de tirailleurs algériens; puis, se tournant vers la troupe, il lui adressa l'allocution suivante, qui fut interprétée en arabe par M. le général Bosquet :

« Tirailleurs !

» L'Empereur m'a chargé de vous remettre ce drapeau; c'est avec un bien grand plaisir que je m'acquiesce de ma mission, car je sais que vous êtes de braves soldats; vous me l'avez prouvé plusieurs fois en Afrique. L'on vous a choisis pour venir en Orient, parce qu'on vous savait dignes de l'honneur de combattre dans les rangs français. Continuez, tirailleurs, d'être ce que je vous ai connus; marchez sur les traces de votre brave colonel, obéissez toujours à vos chefs; l'exemple et la discipline sont les guides du soldat français.

» Tirailleurs ! n'oubliez pas que lorsque l'on a l'honneur de combattre sous les couleurs de la France, on ne les rend jamais : on meurt ! »

» Ces paroles sympathiques ont été saluées du cri de : *Vive l'Empereur !*

» Après la revue, toutes les troupes ont défilé devant le commandant en chef de l'armée, puis sont rentrées dans leurs cantonnements.

» Le lendemain, M. le maréchal de Saint-Arnaud a témoigné sa satisfaction aux troupes de l'armée d'Orient et remercié le général Canrobert en ces termes :

ORDRE GÉNÉRAL.

« Le maréchal de France, commandant en chef, est heureux d'avoir à exprimer sa satisfaction aux troupes de toutes armes qu'il a passées hier en revue

— Il y a... il y a... essaya de murmurer Eglé suffoquée; puis, sans pouvoir ajouter un mot de plus, elle tomba évanouie entre les bras de ses deux sœurs.

— Voyons, Jean ! vas-tu m'expliquer...

— C'est tout simple; maître. J'ai été chargé, dit-il en montrant le sac de doublons, d'apporter ceci à mamzelle pour vous le remettre; mamzelle a été si contente que la joie l'a étouffée. Voilà tout.

— Ces doublons-là... murmura M. V., dont la main tremblante ne pouvait même pas porter le poids du sac; où les as-tu pris, où les as-tu trouvés ?

— Nous les avons trouvés, répondit Jean, dans les jardins que vous nous avez donnés, dans les nids des poules et des pintades que nous élevons autour de nos cases... Nous vous les prêtons, maître; vous nous les rendez quand viendra une meilleure récolte, s'il plaît à Dieu !

M. V., ému jusqu'aux larmes, tendit ses deux mains au commandeur, qui hésita bien longtemps, par respect, avant d'y laisser tomber les siennes.

— Ah ! vous êtes de braves gens tous ! murmura l'habitant. Et je suis bien noblement récompensé aujourd'hui d'avoir compris mes devoirs, et de les avoir si bien accomplis.

Les trois filles de M. V. étaient à genoux devant un fauteuil.

— Tiens, dit l'habitant en montrant ses enfants au

de Gallipoli à Boulaïr.

» Leur attitude toute militaire, leur marche assurée témoignent de la confiance qu'elles ont en elles-mêmes et de l'influence heureuse que les habitudes du bivouac ont déjà exercée sur les corps qui n'étaient pas familiarisés avec elles. Le commandant en chef n'a pu voir sans une vive émotion ces braves soldats avec lesquels il a déjà combattu, ceux avec lesquels il va bientôt combattre, tous pénétrés d'un commun sentiment de patriotisme et d'honneur, qui sera l'origine et qui est le présage du succès de nos armes. Pour l'assurer, ils rivaliseront d'ardeur avec les troupes de l'armée anglaise, dont l'histoire militaire offre, comme la nôtre, de si belles pages; avec l'armée turque, que je tiens si respectable à nos yeux l'invincible énergie avec laquelle elle défend, dans une lutte inégale, son droit et ses foyers.

» La discipline de l'armée est parfaite. Elle sera maintenue, moins, j'en suis assuré, par une répression sévère que par le bon esprit des soldats eux-mêmes. Ils se rappelleront que partout, mais particulièrement dans un pays allié, déjà appauvri par la guerre, la discipline, d'où naît le respect de la propriété et de la personne des habitants, est la preuve de ce qu'on pourrait appeler l'honorabilité des armées, comme elle fait leur force au jour du combat.

» De grands travaux ont été exécutés de concert avec l'armée anglaise pour asseoir la base de concentration. De grands efforts ont été faits pour réunir et constituer solidement les divers éléments de l'armée venus de tous les points des côtes de France et d'Algérie. Ces résultats importants font honneur à l'activité et à l'habileté du général Canrobert, chargé par intérim du commandement, et je suis heureux de saisir cette occasion de lui exprimer, devant tous, mes remerciements et ma satisfaction la plus entière. Il a été parfaitement secondé par les généraux sous ses ordres et par les chefs des différents services; celui du génie a droit à des éloges particuliers.

» Le présent ordre sera lu à la troupe rassemblée sous les armes à trois appels consécutifs.

» Au quartier-général, à Gallipoli, le 28 mai 1854.

» Le maréchal de France, commandant en chef,

» A. DE SAINT-ARNAUD. »

REVUE DE L'OUEST.

RÉSULTAT DES COURSES D'ANGERS (premier jour).

Prix départemental, 2,000.—4,000 mètres; une épreuve.

Deux chevaux au poteau :

Le prix a été gagné par *Guignolet*, cheval bai, 5 ans, à M. de Baracé, arrivé premier en 5 minutes 23 secondes.

Y. Caravan, à M. Charles de Terves, est arrivé deuxième en 5 minutes 23 secondes 1/5.

Prix de la ville d'Angers, 1,000 fr. — 2,400 mètres; une épreuve.

Sept chevaux au poteau :

Moustique, cheval bai, à M. le comte d'Hédouville, arrivé premier, en 2 m. 48 s.

Kanac, cheval de 3 ans, bai, à M. le prince de Beauvau, est arrivé deuxième, en 2 minutes 49 secondes.

— Il y a... il y a... essaya de murmurer Eglé suffoquée; puis, sans pouvoir ajouter un mot de plus, elle tomba évanouie entre les bras de ses deux sœurs.

— Voyons, Jean ! vas-tu m'expliquer...

— C'est tout simple; maître. J'ai été chargé, dit-il en montrant le sac de doublons, d'apporter ceci à mamzelle pour vous le remettre; mamzelle a été si contente que la joie l'a étouffée. Voilà tout.

— Ces doublons-là... murmura M. V., dont la main tremblante ne pouvait même pas porter le poids du sac; où les as-tu pris, où les as-tu trouvés ?

— Nous les avons trouvés, répondit Jean, dans les jardins que vous nous avez donnés, dans les nids des poules et des pintades que nous élevons autour de nos cases... Nous vous les prêtons, maître; vous nous les rendez quand viendra une meilleure récolte, s'il plaît à Dieu !

M. V., ému jusqu'aux larmes, tendit ses deux mains au commandeur, qui hésita bien longtemps, par respect, avant d'y laisser tomber les siennes.

— Ah ! vous êtes de braves gens tous ! murmura l'habitant. Et je suis bien noblement récompensé aujourd'hui d'avoir compris mes devoirs, et de les avoir si bien accomplis.

Les trois filles de M. V. étaient à genoux devant un fauteuil.

— Tiens, dit l'habitant en montrant ses enfants au

Prix spécial du Gouvernement 1,500 fr. — 2,000 mètres, partie liée.

Deux chevaux au poteau :

Nathan, cheval de 4 ans, bai, à M. le prince de Beauvau, est arrivé premier aux deux épreuves en 3 m. 1. s. et en 2. m. 23 s.

Agar, jument de 4 ans, à M. le comte Rœderer, a été retirée à la seconde épreuve.

Steeple-chase 1,400 fr. et la moitié des entrées.

Flyng-Buch, cheval, âgé, bai brun, à M. Henry de la Marre, arrivé premier.

Deuxième journée. — Mardi 13 juin.

Un jockey est tombé avec son cheval pendant la course des haies. On les a cru tués tous les deux, mais heureusement il n'en est rien; le cavalier surtout n'a reçu aucune blessure grave.

1^o Prix de circonscription de l'Ouest.

5 chevaux inscrits, 4 sont au poteau :

Guignolet, 5 ans, à M. de Baracé, vainqueur en 2 minutes 18 secondes;

Epervier, 4 ans, à M. Leclerc, arrivé 2^e en 2 m. 18 s. 1/5^e.

2^o Derby de l'Ouest, 9,600 fr.

12 chevaux inscrits, 5 sont au poteau :

Regatte, à M. Boutton-Lévêque, vainqueur en 2 minutes 58 secondes;

Roland, à M. Am. Leclerc, arrivé 2^e en 2 m. 59 s.

3^o Prix principal de 2,500 fr.

7 chevaux inscrits, 4 sont au poteau :

Moustique, 4 ans, à M. le comte d'Hédouville, vainqueur en 4 m. 50 s.;

Nathan, 4 ans, à M. le prince de Beauvau, arrivé 2^e en 4 m. 50 s. 2/5^e.

4^o Prix spécial de 1,000 fr.

5 chevaux inscrits, 2 seulement sont au poteau :

Kanac, 3 ans, à M. le prince de Beauvau, vainqueur en 2 m. 39 s. 2/5^e;

Betty, à M. Ch. de Terves, arrivée 2^e en 2 m. 39 s. 3/5^e.

5^o Prix de l'Empereur, 1,000 fr.

5 chevaux inscrits, 4 sont au poteau :

Epervier, 4 ans, à M. Leclerc, vainqueur en 2 m. 47 s.;

Kanac, déjà cité, arrivé 2^e en 2 m. 47 s. 1/5^e.

6^o Course de haies.

5 chevaux inscrits, 2 sont au poteau :

Ann-Page, âgée, à M. Julou, montée par M. Dardel, vainqueur;

Mameluck II, âgé, à M. H. Gypson, tombé à la dernière haie.

7^o Steeple-Chase, produit d'une souscription.

5 chevaux inscrits, 2 sont au poteau :

Robert, âgé, à M. Boutton-Lévêque, monté par M. Arthur Voisin, vainqueur en 1 m.;

Nadine, âgée, montée par M. Dardel, arrivée 2^e en 2 m. (Maine-et-Loire.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* contient la promulgation de plusieurs projets de loi, des nominations dans la Légion d'Honneur, dans les sociétés de secours mutuels et dans la marine marchande, ainsi qu'une dépêche de Vienne annonçant que la Prusse et l'Autriche sont pleinement d'accord pour répondre aux objections de la conférence de Bamberg. — Havas.

« Vienne, mardi 13 juin.

« Une dépêche de Bucharest, en date du 10, annonce que le maréchal Paskiewitch et un autre général russe seraient gravement malades. — Silistrie continuait à résister avec énergie. — Les Russes se préparaient à fortifier prochainement la ville de Jassy. »

« Trieste, mercredi 14 juin.

« Les dernières nouvelles d'Athènes sont du 9 juin. Douze cents Anglais étaient arrivés dans cette capitale. — L'ambassadeur de Prusse près le roi Othon était parti pour Constantinople, et une commission se rendait à Volo, afin d'engager Haggi Petros et les autres sujets grecs qui figurent encore parmi les insurgés, à retourner dans leurs foyers. — L'insurrection de l'Épire était d'ailleurs presque étouffée.

« Le courrier de Constantinople apporte des dépêches qui vont jusqu'à la date du 5. — Elles annoncent que Reschid-Pacha s'est retiré des affaires. — Chekib-Effendi le remplace au ministère des affaires étrangères. Ont été nommés : Kiamil-Pacha, président du conseil *ad interim*; Kemal-Effendi, ambassadeur à Berlin; et Karadja, ambassadeur à la Haye. » — Havas.

FAITS DIVERS.

Remède contre les attaques de nerfs. — Nous empruntons au feuilleton scientifique de la *Presse*

TAXE DU PAIN du 16 Juin 1854.

Première qualité.	
Les cinq hectogrammes.....	26 c. 25 m.
Seconde qualité.	
Les cinq hectogrammes.....	23 c. 75 m.
Troisième qualité.	
Les cinq hectogrammes.....	21 c. 25 m.

BOURSE DU 13 JUIN.

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 97 50.

5 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 71 90.

BOURSE DU 14 JUIN.

4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 97 60.

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 71 75.

le remède suivant contre l'attaque de nerfs. Sa simplicité le rendra précieux dans les familles où des membres sont sujets à cette douloureuse maladie.

M. le docteur Brochain raconte qu'un élève des hôpitaux, M. Judée, emploie un moyen très-simple pour faire cesser immédiatement une attaque de nerfs.

Le procédé consiste à appliquer la main imbibée d'eau froide, ou mieux encore d'eau glacée, sur la poitrine du malade et à frictionner. Quelquefois, l'application de la main suffit; les frictions ne sont nécessaires que dans les accès violents.

Les mouvements convulsifs cessent presque immédiatement, ainsi que la perte de connaissance.

Quand, après quelques frictions, la main a été réchauffée, on la trempe de nouveau dans l'eau, et on recommence à frictionner.

» On continue tant que les frictions font du bien au malade.

» En général, les attaques même violentes ont disparu en dix minutes sous l'influence de cette médication.

— Voici, d'après le *Courrier des Etats-Unis*, un trait de mœurs américaines qui ne manque pas d'originalité :

« Au commencement du mois courant, il y a eu,

à Bytown, dans le Canada, un grand concours d'enfants au maillot. Deux prix, de 60 dollars chacun, ont été décernés à deux jeunes rivaux, âgés, l'un de 16 mois, l'autre de 17. Après la distribution des prix, le chef de jury a prononcé un discours dans lequel il a énuméré les nombreux avantages de la nouvelle institution. « Elle ne tend, s'est-il écrié, à rien moins qu'à régénérer le genre humain, de même que les nombreux concours établis en Angleterre ont régénéré dans cette île la race chevaline. » Il avait à peine parlé, que la mère d'un des vainqueurs, encore fière de la victoire de son fils et émue de ce qu'elle venait d'entendre, s'est avancée pour dire au juge que si, l'an prochain, les premiers prix étaient maintenus à 60 dollars, elle présenterait au concours un autre enfant plus vermeil, plus joufflu, plus gaillard que celui-là même qu'on venait de couronner. Trois salves d'applaudissements ont suivi cette patriotique et naïve parole. »

ALIMENTATION DE L'ENFANCE.

SEMOULE ET CHOCOLAT DE M. MOURIÈS, suffisamment riches en principe nutritif des os.

L'approbation de l'Académie accordée sur le rapport de M. BOUCHARDAT, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris, et la médaille d'encouragement dé-

cernée à l'auteur par l'INSTITUT DE FRANCE (concours des prix Montyon), pour ses travaux sur l'alimentation de l'enfance, ne laissent aucun doute sur l'importance de la découverte de M. MOURIÈS.

AVANTAGES DE CETTE ALIMENTATION.

Chez les enfants, pendant le sevrage, cette nourriture peut prévenir les accidents nombreux et les chances de mort qui sont occasionnés par le développement des os et des dents.

Chez les enfants, après le sevrage, jusqu'à la fin de la croissance, elle empêche l'affaiblissement du système osseux et conséquemment une des causes les plus directes du rachitisme, des diarrhées, des vices de constitution, des difformités de la taille, etc.

Chez les nourrices, elle améliore le lait en lui fournissant la quantité de nourriture des os dont le nourrisson a besoin pour grandir.

Chez les femmes enceintes, elle prévient les indispositions et les fausses couches nombreuses qui ont pour cause le défaut de principe sans lequel l'enfant ne peut pas se former.

A PARIS, rue Saint-Honoré, 134.
En province et à l'étranger, chez les principaux marchands de pâtes alimentaires ou de chocolat.

Dépôt à Angers, chez M. Clor aîné, marchand de comestibles. (1494)

P. GODET, propriétaire-gerant.

Etude de M^e HUDAULT, notaire à Fontevault.

VENTE DE

MARCHANDISES NEUVES

Pour cause de cessation de commerce, Autorisée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur.

Le dimanche 18 juin 1854, et jours suivants, à onze heures du matin, il sera procédé, par le ministère de M^e Hudault, notaire à Fontevault, à la vente aux enchères de toutes les marchandises composant le fonds de commerce des époux MALVERT-BODIN, en leur domicile, place du Marché, audit Fontevault, lesquelles marchandises consistent en : draperies, rouenneries, indiennes, mousselines, dentelles, rubans et autres objets.

On paiera comptant et 5% en sus.

MAISON A LOUER

Sur le quai, près l'Hôtel du Belvédère. S'adresser à M. POITVIN, horloger-bijoutier, place de la Bilange. (295)

GRAND HOTEL DE FRANCE

A LOUER PRÉSENTEMENT
SITUÉ VILLE DE CHOLET
(Maine-et-Loire).

Cette ville très-commerçante attire de nombreux voyageurs.

Cet hôtel, très-connu par sa position et sa nombreuse clientèle, offre aux voyageurs tout le confortable. Dans l'hôtel même se trouvent la poste aux chevaux et les bureaux de diligences pour toutes les routes.

S'adresser, pour renseignements, à M. BOUMIER, jeune, maître de poste à Cholet. (288)

A VENDRE PRÉSENTEMENT

Toute meublée et avec un billard,
Une Jolie Propriété,

Agréablement située dans la commune de Varrains, à quatre kilomètres de Saumur et du chemin de fer.

Cette propriété consiste en une maison de maître en partie meublée, vastes servitudes, cour, jardins, terrasse, prés, terres labourables, vignes en premier crû, et entr'autres un beau clos à Champigny; le tout de la contenance d'environ six hectares.

Il existe dans les caves une carrière de tuffeaux, dont l'exploitation facile produirait de grands avantages.

On donnera toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire, ou à M^e SEGRIS, avoué à Saumur.

PORTION DE MAISON A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE
Située rue Beaurepaire.
S'adresser à M. LAURENT-ZIBETTA, peintre. (307)

INJECTION SAMPSO, 4 fr. guérit maladies secrètes. Bon préservatif. Dépôt à Saumur, chez M. GUICHAD, ph. et à Paris, rue Ramboteau, 40. Expédie.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE GRANDE PRAIRIE, A DEUX HERBES,

Contenant 11 hectares 20 ares 30 centiares, entourée de clôtures, située dans la prée de Bron, près des moulins de Rimodan, commune du Coudray-Macouard.

S'adresser à M. de CHARNIÈRES, au château de Preuil, par Doué-la-Fontaine;

Ou à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (257)

A LOUER PRÉSENTEMENT,
BELLE MAISON avec servitudes et joli jardin, située à St-Florent, sur le bord du Thouet.
S'adresser à M. ABRAHAM. (159)

L'HERBE SUR PIED DE 48 JEUX DE PRÉ,

En première qualité,

A VENDRE
Dans la grande prairie de M. Ponneau, île Ponneau, commune de Saint-Lambert-des-Levés.

La vente s'en fera sur les lieux, le jeudi 15 juin 1854, à 10 heures du matin, par M. Millon-Guitard, géomètre, demeurant à Saumur.

Après le jour ci-dessus fixé, M. Millon vendra chez lui, rue des Basses-Perrières, n° 14. (304)

M. DIXMIER, huissier à Saumur, demande un CLERC. (278)

A LOUER

DE SUITE, EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES, La MAISON occupée par M. DION, notaire à Saumur, carrefour du Puits-Tribouillet. (290)

MAISON AVEC BOUTIQUE
Située rue de Tonnelle, près la place de l'Hôtel-de-Ville,

A VENDRE OU A LOUER POUR LA ST-JEAN.
S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue Saint-Jean. (190)

M. SIMON, huissier à Saumur, demande un CLERC. (297)

MAISON

A LOUER PRÉSENTEMENT
Rue du Puits-Tribouillet.
S'adresser à M. BONNEMÈRE, propriétaire, ou à M. COURTILLER. (305)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Sise rue Basse-Saint-Pierre, et adossée à l'Eglise.
Occupée autrefois par M^{me} Bedane.
S'adresser à M. le CURÉ de St-Pierre.

A Paris, chez M. DUSACQ, Libraire agricole, rue Jacob, 26, Et à Saumur, au bureau du journal, l'Écho Saumurois,

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE

Ce Journal, publié, sous la direction de M. Barral, par les auteurs de la *Maison rustique du 19^e siècle*, est le plus complet des recueils agricoles français; il paraît le 5 et le 20 du mois en un cahier de 44 pages in-4° sur 2 colonnes, avec de nombreuses gravures. (Prix, franco, 12 fr. par an.)

SOMMAIRE DU N° DU 5 JUIN 1854.

DE LAVERGNE.....	De l'agriculture des montagnes du Centre.
DE GASPARIN.....	Note sur l'engrais de poisson.
BARRAL.....	Chronique agricole de la 2 ^e quinzaine de mai.
EVON.....	Concours régional d'Epinal.
BORIE.....	Revue commerciale de la 2 ^e quinzaine de mai.
LEPOUR.....	Rapport sur les instruments aratoires.
MESAIZE.....	Armature pour les taureaux.
BARRAL.....	Herse Vitard pour le drainage.
BARRAL.....	Concours régionaux d'animaux reproducteurs en 1854.
DESCOMBES, DUPEYRAT..	Concours de Montauban.
MASSOULARD, CANCELON.	Concours de Guéret.
DE LA BÉDOLIERE.....	Concours de Nevers.
JAMET.....	Concours de Laval.
PIERRE (Isidore).....	Concours de Caen.
BARRAL.....	Concours de Beauvais.

Ce Numéro contient 7 gravures.

REVUE HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE.

La *Revue horticole*, publiée par MM. Vilmorin, Naudin, Neumann, Pépin, etc., auteurs de l'*Almanach du Bon Jardinier*, sous la direction de M. Decaisne, membre de l'Académie des Sciences, professeur de culture au Jardin des Plantes de Paris, paraît le 1^{er} et le 16 du mois avec gravures coloriées. (Prix, franco, 9 fr. par an.)

MAISON RUSTIQUE DU XIX^e SIÈCLE

Avec plus de 2.500 gravures représentant tous les instruments, machines et appareils, races d'animaux, arbres, arbustes et plantes, bâtiments ruraux, etc.

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. BAILLY, BIXIO ET MALPEYRE,

Cinq vol. in-4°, équivalant à 25 vol. in-8° ordinaires. 39 fr. 50 c.

- Tome I. — Agriculture proprement dite.
- Tome II. — Cultures industrielles et animaux domestiques.
- Tome III. — Arts agricoles.
- Tome IV. — Agriculture forestière, étangs, administration et législation rurale.
- Tome V. — Horticulture, travaux du mois pour chaque culture spéciale.

Tous les articles sont signés. — Toute personne qui place six exemplaires reçoit le septième gratis.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.